

Conseil, que je croirai douées de bon sens, de candeur, d'amour de la vérité et de la justice : de toutes personnes qui préfèrent leur devoir envers le Roi et envers la tranquillité du pays à des attachements de parti et à des vues intéressées et mercenaires (1)... »

Mgr Briand aimait beaucoup le franc-parler de Carleton, même lorsqu'il ne lui était pas favorable, comme par exemple dans l'affaire du Chapitre, qu'il aurait voulu continuer en remplissant les vacances, et en augmentant même le nombre des chanoines. Il en parla plusieurs fois au gouverneur. Mais l'opinion de Carleton était fixée là-dessus : il le dit franchement à l'Evêque ; il lui donna ses raisons, et il ne fut plus question de cette affaire. Écrivant à Lord Shelburne : « On m'a demandé de compléter le Chapitre, lui dit Carleton, mais j'ai fait des difficultés à le permettre... » Carleton n'était pas sans savoir que le Chapitre de Québec, dans le passé, avait été plus d'une fois la cause ou au moins l'occasion de regrettables divisions dans le clergé ; et puis, tout bien disposé qu'il était pour l'Evêque, peut-être redoutait-il de voir augmenter à l'excès son prestige et son influence, lorsqu'on le verrait entouré d'une brillante couronne de conseillers, aux costumes voyants et solennels, surtout par rapport aux protestants, qui déjà — chose à peine croyable, lorsque l'on sait avec quelle simplicité il vivait — avaient accusé le Prélat de vivre « en grande pompe », d'affecter « de déployer la pompe et l'apparat de l'Eglise de Rome », et de bâtir « un palais magnifique. » L'un des secrétaires d'Etat, à Londres, Lord Hillsborough, ayant pris la peine de lui écrire à ce sujet, Carleton lui répondit avec son franc-parler ordinaire, et prit admirablement la défense de l'Evêque :

« On vous a dit qu'il vit en grande pompe : eh bien, il vit dans un pauvre petit appartement du Séminaire, et il mange à la table commune.

« On prétend qu'il affecte de déployer l'apparat de l'Eglise de Rome. Il n'y a ici, en tout et partout, qu'une seule procession extérieure, celle de la Fête-Dieu, et elle a toujours été observée.

« Quant à la magnificence des constructions de l'Evêque, elle consiste à poser une nouvelle couverture sur l'évêché, dont les

---

(1) *Constitutional Documents*, t. 1, p. 194.